

PLU

- Plan Local d'Urbanisme -

Commune de

NIEDERLAUTERBACH

LISTE DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

REVISION DU POS EN PLU

APPROBATION

Vu pour être annexé à la délibération du 02 mars 2020,



A NIEDERLAUTERBACH,
le 02 mars 2020

Le Maire,
André FRITZ



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN
PLAN LOCAL D'URBANISME DE NIEDERLAUTERBACH

6a- LISTE DES SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

Tableau correspondant au plan des
servitudes dressé le :
18/04/2019

Commune de Niederlauterbach

Tableau des servitudes d'utilité publique classées par service gestionnaire



Liberté • Égalité • Fraternité
REPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU BAS-RHIN

Servitude

EL7 Désignation

- CIRCULATION ROUTIERE - Servitudes
d'alignement.



CD 244

Décision

20/05/1891

Textes réglementaires

Code de la Voirie Routière : Articles L.112-1 à L.112-8, L.123-6, L.123-7, L.131-4, L.131-6, L.141-3, R.112-1 à R.112-3, R.123-3, R.123-4, R.131-3 à R.131-8 et R.141-4 à R.141-10



CD 89

Décision

18/09/1889



Rue de l'Ecole

Décision du
Conseil Municipal

09/01/1979

Gestionnaire

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU BAS-RHIN

Place du Quartier Blanc

Hôtel du Département

67954


STRASBOURG

14 Désignation

Textes réglementaires

- ENERGIE - Servitudes relatives au transport d'énergie électrique.

Loi du 15/06/1906 (art. 12 et 12 bis) modifiée,
Loi des Finances du 13/07/1925 (art. 298),
Loi n° 46-628 du 8/04/1946 (art. 35) modifiée,
Décret n° 67-886 du 6/10/1967 (art. 1 à 4)

 C358 HTB 63 kV ligne ALTE-LAUT

Gestionnaire

ELECTRICITE DE STRASBOURG

26, Bld du Président Wilson

67953

STRASBOURG



Ligne 63 kv LAUTERBOURG-ALTENSTADT

Gestionnaire

RTE Centre D&I Nancy

8, rue de Versigny

SCET

54608

VILLERS LES NANCY
Cedex

Servitude

PT3 Désignation

Textes réglementaires

- TELECOMMUNICATIONS - Servitudes attachées aux réseaux de télécommunications.

Code des Postes et des Communications Electroniques : Articles L.45-9, L.48 et R.20-55 à R.20-62



Gestionnaire

ORANGE

BP 880007

NAR/REG

21080

DIJON Cedex 9

Servitude

T7 Désignation

Textes réglementaires

- CIRCULATION AERIENNE - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières.

Code des Transports : Articles L.6350-1; L.6351-1 1° et L.6351-2 à L.6351-5
Code de l'Aviation Civile :



Gestionnaire

SERVICE NATIONALE DE L'INGENIERIE
AEROPORTUAIRE

210, rue d'Allemagne

69125 LYON ST-EXUPERY

PRAGMA-SCF

38 rue de la Chambre ■ 67360 GOERSDORF
tel : 03 69 81 26 49 ■ info@pragma-scf.com ■ www.pragma-scf.com